

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Marc Olivier Baruch, Patrick Cabanel, Jacqueline Lalouette,

Didier Musiedlak, Isabelle Surun, Yvon Tranvouez

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Sujet : La place des États-Unis dans le monde (1918-1990)

(Une chronologie était jointe au sujet)

Ce sujet, à l'énoncé très classique, invitait les candidats à réfléchir sur l'ensemble de la période inscrite au programme. Il est indiscutable que son ampleur chronologique posait deux types de difficultés, les unes de gestion du temps et, corrélativement, d'équilibre du devoir, les autres, de connaissances. Comme le jury avait eu l'occasion de le constater pour d'autres sujets, lors de concours antérieurs, les différentes périodes de l'histoire du vingtième siècle continuent à être très inégalement connues. Ainsi, les auteurs de très nombreuses copies semblent très mal maîtriser, quand ils n'en ignorent pas tout, la période postérieure aux années 1960, voire à 1945 ; aussi les dissertations ont-elles massivement montré un grand déséquilibre chronologique, les années 1920 et 1930 occupant souvent plus des deux tiers de la copie, le rythme ne cessant ensuite de s'accélérer jusqu'à s'achever dans un simple survol, en quelques lignes, des vingt ou vingt-cinq dernières années.

Le jury n'ignore pas que, pour des raisons de bibliographie aussi bien que de méthode, il peut paraître plus difficile d'aborder dans sa préparation l'histoire la plus récente. Mais les candidats ont tout intérêt à comprendre que le programme doit être étudié intégralement, condition *sine qua non* pour respecter l'amplitude éventuelle du sujet qu'ils auront à traiter. Trop souvent, cette année encore, des copies se sont montrées informées, subtiles, attentives à la complexité des choses, mais pour un tiers ou une moitié seulement de la période. Le correcteur, d'abord séduit, mais bientôt navré, a dû constater que leurs auteurs s'étaient heurtés, par manque de temps et, beaucoup plus vraisemblablement, de connaissances, à

l'écueil majeur du sujet auquel est annexée une chronologie : à partir du début des années 1960, le devoir devient le plus souvent une broderie artificielle de dates, avec, en guise de sens de l'histoire, cette rhétorique un rien bavarde dont certes on ne dénierait pas la maîtrise aux khâgneux. Les candidats les plus audacieux – ce ne sont pas les meilleurs – n'hésitent pas à tenter le grand saut, en faisant tout simplement comme si ce qu'ils ne connaissent pas n'existait pas. Le temps s'en trouve comme écrasé, avec des phrases telles que « aux lendemains de la Première Guerre mondiale, la menace nazie etc. » Ce n'est pas la meilleure manière d'écrire l'histoire.

Le jury ne craint pas d'insister encore sur la chronologie en soulignant un manque de discernement dans son utilisation. Forte de 56 dates, elle présentait volontairement des faits d'inégale importance ; certaines dates n'y figuraient pas véritablement pour elles-mêmes, mais plutôt pour inciter les candidats à envisager tel ou tel aspect du sujet. Or, trop souvent, ceux-ci ont recouru à la chronologie de manière assez simpliste et mécanique ; pire, on l'a dit, de nombreuses dissertations ont donné aux correcteurs l'impression que leurs auteurs s'étaient contentés de relier entre eux les différents événements, en quelque sorte de « remplir les blancs ». La conséquence logique de cette utilisation maladroite se lit dans l'absence de référence à des faits majeurs qui auraient dû figurer dans un devoir un tant soit peu réfléchi. Rarissimes ont ainsi été les copies faisant référence au soutien apporté au franquisme après la Seconde Guerre mondiale, ou accordant à la guerre du Pacifique toute la place qu'elle méritait. Les membres du jury 2006 se sont donc demandé si, dans ces conditions, joindre une chronologie au sujet était vraiment rendre service au candidat.

Pour un sujet couvrant près de huit décennies, les correcteurs attendaient un plan chronologique, ou un plan mixte, mêlant habilement chronologie et thématique. Faut-il redire, une fois encore, qu'adopter un plan purement thématique pour une période d'une certaine ampleur risque fort de conduire à des catastrophes, les principales césures, les rythmes, les alternances d'ouverture et de repli, les périodes-clefs n'étant alors pas mises en lumière ?

Il est tout aussi important de souligner qu'un nombre non négligeable de candidats, ignorant les règles les plus élémentaires de la dissertation, n'ont pas jugé bon de s'interroger, dans leur introduction, sur le sens précis de l'intitulé : que laissait entendre la formulation « la place de » (par comparaison avec « le rôle de », « l'influence de ») ? Les candidats soucieux d'administrer la preuve, dans une introduction un peu nourrie, de leur souci de définir le sujet – aussi bien dans ce qu'il ne doit pas être que dans ce qu'il peut être – donnent d'emblée une image positive de leurs capacités d'attention et de réflexion, là où beaucoup d'autres, qui se

précipitent dans ce qu'ils croient être l'essentiel – le récit de la politique étrangère des États-Unis – appauvrissent, amputent ou biaisent les analyses que le jury espérait trouver. La dimension géopolitique du sujet devait être prise en compte, y compris dans les évolutions du siècle, ce qui permettait de mieux comprendre les positionnements, les représentations et les réactions des États-Unis face aux autres États américains, à l'Europe, au Japon (un des grands oubliés des dissertations, avant comme après la Seconde Guerre mondiale), à l'URSS, aux « dominos » asiatiques ou africains, etc. Rarissimes ont été les copies capables d'au moins nommer Alfred Mahan, le théoricien, à la fin du XIX^e siècle, du *Sea Power*.

Le jury attendait que toutes les dimensions du sujet fussent perçues et analysées. Le rôle des États-Unis dans les relations internationales, le plus massivement présent dans les copies, était évidemment à considérer. Mais il était tout aussi nécessaire d'analyser la place de l'économie américaine dans l'économie mondiale – sans méconnaître les incidences d'ordre stratégique : le silence de la majorité des copies sur la question du pétrole a frappé le jury. Le domaine culturel, entendu au sens le plus large possible, devait pleinement être abordé, mais sans accorder au « premier numéro du *Journal de Mickey* en France » (ce 21 octobre 1934 a été élevé par la quasi unanimité des copies à la dignité de date tournant du siècle...) plus de place qu'aux romans d'Hemingway ou de Steinbeck, aux modes musicales, à l'attribution croissante des prix Nobel à des Américains, aux innovations technologiques, au basculement outre-Atlantique (vu de Paris) du centre de gravité de la création picturale, à l'expansion continue de la langue anglaise, etc.

De manière plus générale, nombre de candidats semblent ne pas percevoir le lien fort entre la politique étrangère d'un pays et la manière dont il est gouverné. Il n'est pas toujours contre-indiqué de lire les classiques. *L'Introduction à l'histoire des relations internationales* de Pierre Renouvin, qui ne date pas d'hier, présentait ce point – et bien d'autres – avec clarté. Sans attendre des candidats un exposé de droit constitutionnel exposant en détail le système des *checks and balances*, on pouvait au moins s'attendre à ce que le partage du pouvoir entre Président et Congrès fit l'objet de quelques lignes.

Le jury a encore été frappé par le manque de maîtrise des règles de la dissertation, comme cela a déjà été suggéré plus haut, à propos de l'introduction. Trop de copies offrent des pages entières sans une respiration, sans un retour à la ligne. Qu'est donc devenue la vieille règle : « Une idée, un paragraphe » ? Pour peu que les candidats aient écrit sur chaque ligne et que leur écriture soit petite et serrée, les copies prennent vite l'allure d'un magma étouffant. Cette remarque d'ordre purement matériel pourrait prêter à sourire si l'on oubliait

que les correcteurs doivent, en un temps limité, corriger des centaines de dissertations (environ 360 en 2006) et que leur offrir des copies claires et aérées contribue à rendre leur tâche plus aisée – oserons-nous ajouter : et leur humeur plus légère ?

Un autre point doit être évoqué : celui du niveau d'expression. Les fautes d'orthographe les plus élémentaires (accord des verbes, des participes passés, des adjectifs qualificatifs) tendent à se multiplier, de même que les incorrections syntaxiques (emploi des modes indicatif et subjonctif). Indiquons à cet égard que « les États-Unis » est un sujet qui appelle le pluriel... On rappellera encore que l'histoire relève aussi du genre littéraire et qu'une copie élégamment ou agréablement rédigée sera toujours plus séduisante à lire et mettra mieux en valeur la pensée et les connaissances de l'auteur qu'une copie au style lourd ou maladroit. La lecture de nombreuses copies révèle que leurs auteurs n'ont pas compris qu'il existe des niveaux de style et que l'écriture scientifique a ses règles. On évitera aussi bien le style hyperbolique (« l'hydre de la domination », « la déferlante culturelle », etc.) que les jugements de valeur sans portée historique. Il convient aussi de prohiber les abréviations peu usitées. On peut sans doute recourir aux acronymes les plus courants (USA — EU serait d'ailleurs plus correct —, URSS, NASA, etc.). Mais le jury est resté perplexe face aux PDEM et aux FMN. Sans doute a-t-il finalement compris qu'il s'agissait respectivement des « pays démocratiques à économie de marché » et des « firmes multinationales », mais il faut rappeler aux candidats que des abréviations, peut-être commodes pour prendre des notes pendant un cours, n'ont pas leur place dans un devoir rédigé, surtout si elles n'y sont nulle part développées.

Convient-il de sacrifier à la règle du « bêtisier » ? Les « perles » tendent-elles à se faire plus fréquentes ? Cela n'est pas certain. On permettra malgré tout au jury de s'étonner que des candidats au concours de l'École normale supérieure puissent penser que la doctrine Monroe tire son nom d'une célèbre actrice ou que Stendhal est un écrivain américain de l'entre-deux-guerres... Plus subtiles, des tautologies à la De Gaulle (« L'Amérique est une île ») ou des bizarreries logiques (« un relatif plein-emploi ») ont pu sans doute dérider les correcteurs, mais n'ont guère bénéficié à leurs auteurs.

Sur 1 118 candidats inscrits à l'épreuve d'histoire contemporaine, 1 067 ont composé. La moyenne générale des notes est de 6,21. Quatorze candidats ayant rendu une copie blanche ont obtenu 0 ; si l'on y ajoute les notes allant de 1 à 4, on constate que 42,83% des candidats se situent sous la barre du 5. Un gros tiers des notes, 36, 17%, occupe la tranche des notes allant de 5 à 9. Ce sont donc moins de 17% des candidats (16,68%) qui ont obtenu une note

égale ou supérieure à la moyenne, une toute petite minorité (5,62%) ayant obtenu une note égale ou supérieure à 14. Pour terminer sur une tonalité optimiste, signalons quelques remarquables dissertations qui ont obtenu 17 (4 copies) et 18 (deux copies).

Pour conclure, rappelons quelques règles essentielles de la dissertation en histoire. Les candidats doivent prouver qu'ils connaissent l'ensemble de la période sur laquelle ils ont à réfléchir, qu'ils savent construire une problématique et maîtriser les règles de base du genre de la dissertation, qu'ils ont appris à s'exprimer dans une langue claire et agréable, qu'ils tiennent, par la présentation matérielle de leurs copies, à faciliter la tâche des correcteurs. Si ces conditions sont remplies, ils peuvent espérer obtenir une note convenable dans une épreuve qui n'est nullement réservée aux érudits ou aux spécialistes, mais s'adresse à des étudiants de très bonne culture générale soucieux de restituer les contextes dans lesquels évoluent sociétés et cultures.